

Observations et Commentaires de l'UNOP
au sujet des constats de l'Etude de l'Union Européenne
sur la concurrence dans le marché pharmaceutique algérien

Présentation succincte

Le Conseil de la concurrence a mis en ligne sur son site web le texte de l'étude financée et réalisée pour son compte par l'Union européenne sur le thème de la concurrence dans le secteur algérien du médicament.

La mise en place d'un réel environnement concurrentiel constitue, au regard de l'UNOP – Union nationale des opérateurs de la pharmacie, un levier de grande importance pour le développement harmonieux de la filière pharmaceutique nationale. Aussi, après en avoir pris connaissance, l'UNOP a procédé à une évaluation complète du contenu de cette étude de l'UE, de ses conclusions et de ses recommandations.

C'est ainsi que, afin de relancer un débat à tous égards majeur sur ce thème de la concurrence, nous avons décidé de rendre publiques l'ensemble de nos analyses et des observations soulevées à nos yeux par le texte de cette importante étude des services de l'Union européenne. Les médias, et l'opinion publique nationale au sens large, pourront donc prendre connaissance, ci-après, des quatre documents suivants :

- 1- Notre appréciation sur les constats relevés établis par les auteurs de l'étude (chapitres 3, 4 & 5 du texte de l'étude) ;
- 2- Nos commentaires sur les conclusions des auteurs de l'étude (chapitre 6 de l'étude) ;
- 3- Notre évaluation sur les recommandations endossées par le Conseil de la concurrence à partir des résultats de l'étude ;
- 4- Enfin, eu égard au caractère très dense de l'étude elle-même comme de la propre évaluation effectuée par l'UNOP, nous avons joint une synthèse des enjeux du débat ainsi ouvert, tel que l'UNOP les a perçues et analysées.

En substance, nous exprimons le souhait que l'adoption d'une approche novatrice en matière de renforcement de la concurrence au sein de notre économie serve de levier au renforcement du tissu industriel national et non de point d'appui à une compétition déloyale avec les fabrications étrangères importées sur notre territoire.

Le Président
Dr Abdelouahed KERRAR